

## Appel à projets : Fonds spécial PECO 2025 (Pays d'Europe centrale et orientale)

Comment façonner l'avenir de l'Europe dans un contexte de guerre aux portes de l'Union européenne? Quelles sont les perspectives pour les projets franco-allemands et trinationalaux, ainsi que pour les échanges de jeunes après les élections européennes? En coopération avec des partenaires de France, d'Allemagne et d'Europe centrale et orientale, nous voulons plus que jamais renforcer le projet européen pour promouvoir la paix, la démocratie et la solidarité. En France, comme en Allemagne et dans le reste de l'Europe, les jeunes s'inquiètent pour l'avenir de leur société, notamment face au réchauffement climatique et à ses conséquences sur la planète. En parallèle, l'ouverture des négociations pour l'adhésion de l'Ukraine et de la Moldavie dans l'UE renforce la cohésion européenne. En outre, le souhait des gouvernements à Paris, Berlin et Varsovie de renforcer le Triangle de Weimar constitue une occasion particulière pour les projets de jeunes – alors que la Pologne assurera la présidence du Conseil de l'UE au premier semestre 2025. Les dernières réunions ministérielles en format Weimar ont par ailleurs permis de souligner l'importance de renforcer la coopération entre les jeunes des trois pays. Enfin, nous célébrerons également le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale – l'occasion de mettre en avant des expériences avec la jeunesse qui font progresser la bonne entente et le rapprochement.

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) veut contribuer au travail de paix et à la démocratie. Grâce à des rencontres trinationales et plurinationales, l'OFAJ renforce le dialogue d'égal à égal, soutient l'échange de connaissances et d'expériences et transmet aux jeunes des compétences interculturelles et une pensée critique – dans une Europe de la diversité. Les échanges de jeunes sont au service de l'éducation citoyenne, du dialogue pour la paix et de visions d'avenir.

En tant que centre de compétences des deux gouvernements français et allemand, l'OFAJ accompagne les jeunes d'Europe dans leur engagement pour la démocratie, la liberté, la protection de l'environnement ou encore les droits humains. Les connaissances acquises par les jeunes lors d'échanges trinationalaux et plurinationaux sont essentielles pour leur formation et leurs compétences professionnelles. Les rencontres renforcent également les participantes et participants dans leur développement personnel et elles font progresser la société civile. Dans un contexte marqué par la guerre, le réchauffement climatique, le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, les échanges de jeunes avec des partenaires d'Europe centrale et orientale peuvent rétablir la confiance dans l'Europe et dans la politique, tout en accentuant la participation des jeunes dans la société.

Grâce au fonds spécial pour les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) – alimenté à parts égales par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et par le ministère allemand des Affaires étrangères –, l'OFAJ s'engage au

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

service de cette région depuis plus de 30 ans. Les projets trinationaux avec les États membres de l'Union européenne (UE), et avec les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, se distinguent par leur **caractère pilote** et leur **forte orientation européenne**. Les projets trinationaux et plurinationaux, et son réseau dans les pays d'Europe centrale et orientale, sont d'ailleurs accompagnés par [des conseillers régionaux de l'OFAJ](#), qui les aident à trouver des partenaires dans les pays concernés tout en amplifiant leur travail.

## 1 Cadre général

### 1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux et plurinationaux de jeunes, ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

### 1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des Directives de l'OFAJ, les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles.

L'OFAJ met à votre disposition des [guides et du matériel pédagogique](#) pour la conception de **projets de rencontres et de formations numériques**.

### 1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants :

#### **A Œuvrer pour l'Europe et promouvoir l'engagement citoyen**

La guerre qui se poursuit contre l'Ukraine et les tentatives de déstabilisation de l'Union européenne montrent que la paix, la démocratie et l'entente entre les peuples ne vont pas de soi. Les valeurs démocratiques sont remises en cause par des discours nationalistes, d'extrême droite et racistes, et elles sont diffamées par le biais de fausses informations. Il est important de mettre en place des projets orientés vers l'avenir et visant à renforcer la coopération et la cohésion pour faire face à ces évolutions.

Les rencontres trinationales de jeunes permettent d'aborder les institutions de l'Union européenne et les futures négociations d'adhésion, mais aussi la

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

coopération avec les pays du Partenariat oriental de l'UE. En outre, l'OFAJ soutient des projets qui portent sur le rôle de l'UE dans le monde et sur les questions de sécurité, de recherche, de société, mais aussi sur le rôle du couple franco-allemand et sa coopération dans l'UE.

### **B Protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique**

L'OFAJ soutient des projets qui portent sur la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Ils mettent en lumière la manière dont les jeunes abordent les questions environnementales. Quelles solutions face au changement climatique sont identifiées par les jeunes issus de zones rurales, urbaines ou de zones défavorisées ? Quels sont les moyens d'action ? Qu'est-ce que nos sociétés peuvent apprendre les unes des autres ? Comment les jeunes peuvent-ils agir concrètement au quotidien ? Comment favoriser leur mise en réseau ? Comment soutenir le développement de la société civile ?

Le thème peut s'orienter sur l'adaptation au changement climatique et sur les questions sanitaires, dans un contexte de réchauffement de la planète et d'inondations en Europe.

L'accent peut également être mis sur la transition et la sécurité énergétique, et la promotion des énergies renouvelables en Europe. Les projets peuvent mettre en lumière la dépendance énergétique de certains pays et les différentes perspectives en matière de politique énergétique.

### **C Eduquer à la paix et mémoire**

Le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec la libération des camps de concentration et d'extermination, permet de développer des projets d'éducation à la paix axés sur le travail d'histoire et de mémoire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la région d'Europe centrale et orientale a été fortement touchée par la violence et les génocides. Les camps de cette région sont des lieux de mémoire européens. Mais le travail sur l'histoire est trop souvent mené dans un cadre national. Avec la disparition des témoins de l'époque, des méthodes nouvelles et innovantes sont indispensables pour le travail de mémoire.

L'OFAJ soutient aussi des projets qui abordent la chute des dictatures d'Europe de l'Est et la fin de la division de l'Europe. Face à l'instrumentalisation croissante du passé et à la diffusion de fausses informations, il s'agit d'informer sur les perspectives des pays et des régions, et de créer de nouvelles voies de coopération. Les projets portant sur le travail d'histoire et de mémoire faisant référence aux crimes contre l'humanité servent à encourager les processus de démocratisation. Les échanges de jeunes permettent aussi de faire émerger une culture mémorielle européenne.

### **D Renforcer le rôle de la jeunesse et de la société civile**

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

L'objectif est de contribuer aux processus de démocratisation et à la protection des droits humains. L'accent est mis notamment sur la protection contre les discriminations, l'égalité des sexes, le bien-être des enfants ainsi que les droits des LGBTQI+, des réfugiés et des minorités, ou encore sur le sujet de la santé mentale.

L'OFAJ souhaite encourager les jeunes à faire entendre leur voix. La participation des jeunes citoyennes et citoyens est un pilier indispensable des sociétés ouvertes. Les jeunes s'engagent de diverses manières et devraient être respectés comme des actrices et acteurs à part entière du présent et de l'avenir. Les projets peuvent également mettre en réseau des membres de la société civile ou fournir des outils pour leur engagement au sein de la société.

Compte tenu de l'expérience de l'exil faite par de nombreux enfants et adolescents qui vivent désormais en France, en Allemagne et dans le reste de l'Europe, les projets qui abordent la migration et les déplacements forcés sont également encouragés. Comment favoriser la résilience des jeunes, et donc leur engagement pour la démocratie et au sein de la société civile ?

### **E Soutenir la formation professionnelle et l'entrepreneuriat durable**

Les conflits transfrontaliers et la dépendance énergétique entraînent des incertitudes économiques. La prospérité et l'élimination des inégalités sociales et économiques sont les bases des sociétés démocratiques et des outils efficaces contre les discours nationalistes et populistes. C'est pourquoi l'OFAJ soutient les rencontres qui renforcent l'accès aux offres de formation et au marché du travail, et qui ouvrent de nouvelles perspectives aux jeunes en formation, en activité ou en recherche d'emploi. Les programmes de mobilité servent l'insertion professionnelle des jeunes.

L'accent est mis sur la réduction des discriminations et du racisme dans le domaine de la formation et de l'emploi. L'OFAJ soutient également des projets d'échanges sur les pratiques de travail, les parcours d'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat et l'adaptation des métiers aux enjeux sociétaux actuels. Comment les professions peuvent-elles s'adapter aux effets du changement climatique ? L'OFAJ soutient également des projets dans les domaines des énergies renouvelables et du développement durable, du numérique, des nouvelles technologies et de la santé. La désignation de la ville de Chemnitz et Nova Gorica comme capitale européenne de la culture 2025 est l'occasion pour des rencontres avec de jeunes en activité dans le secteur culturel.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

## 2 Critères de subvention

### 2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle pour les jeunes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

### 2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent aux enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. Les offres de mobilité sont ouvertes pour l'ensemble de la jeunesse, et tout obstacle pour accéder aux programmes d'échanges doit être levé ou évité. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes ayant peu, voire jamais participé à un programme d'échange ; par exemple des jeunes réfugiés<sup>1</sup>.

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence environ un tiers du groupe par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 70 personnes en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

### 2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que le groupe s'engage sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent

<sup>1</sup> D'après les Directives de l'OFAJ qui s'appuient sur la terminologie officielle de la Commission européenne, il s'agit de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Vous trouverez une définition de ce groupe dans le glossaire des Directives de l'OFAJ.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2025. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles. Pour ce faire, une candidature séparée doit être déposée pour le fonds spécial.

## 2.4 Autre pays

Sont éligibles tous les pays d'Europe centrale et orientale. Cela comprend les pays membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie) ainsi que certains pays du Partenariat oriental de l'UE (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine). Pour les rencontres avec l'Ukraine, il est important de vérifier que la sécurité pourra être garantie.

Les projets plurinationaux avec plus de trois pays peuvent être subventionnés dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu. Il peut s'agir de rencontres qui présentent des références géographiques et/ou historiques. Les rencontres de jeunes avec d'autres régions et pays, par exemple en Europe du Sud-Est, peuvent être subventionnées, à condition de remplir les conditions requises pour la coopération régionale.

## 2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trinationalaux.
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret<sup>2</sup> et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants.
- **Protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique** : l'OFAJ s'efforce d'atteindre la neutralité carbone et de

<sup>2</sup> Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

protéger l'environnement dans le cadre des échanges de jeunes afin de veiller aux droits des générations futures. Il encourage des rencontres respectueuses du climat et de l'environnement. Avez-vous intégré ce thème lors de la conception de la rencontre, tant pour les contenus, la pédagogie ou la mise en œuvre du projet (par exemple : réduction des émissions de gaz à effet de serre, promotion de la neutralité climatique pendant la rencontre)? Votre projet soutient-il un ou plusieurs des [17 objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#)? Grâce à l'appli de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer et réduire le bilan en CO<sub>2</sub> de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base de chaque journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train.

- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question de la désinformation et des « fake news ». Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information ;
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs organisations dans [le groupe Facebook régional](#). Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

### 3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est nécessaire d'apporter **des fonds propres en plus de la subvention** ou de chercher des **apports financiers tiers**.

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique et hybride.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

#### 4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1<sup>er</sup> novembre 2024** en remplissant le [formulaire de candidature en ligne](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à [trinational@ofaj.org](mailto:trinational@ofaj.org)**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection. La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 16 septembre 2024 (en français) et le 17 septembre 2024 (en allemand) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire [ici](#) jusqu'au 9 septembre 2024.

#### 5 Contact

Laura Bonn  
Chargée de projet « Programmes trinationaux »  
+33 1 40 78 18 85  
[trinational@ofaj.org](mailto:trinational@ofaj.org)

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)